

DECRET N° 2005-255 DU 6 MAI 2005

Portant nomination au cabinet du Ministre de
la Santé Publique.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- Vu** le Décret n° 2005-052 du 04 février 2005, portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le Décret n° 2005-191 du 14 avril 2005, portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Santé Publique ;
- Sur** proposition du Ministre de la Santé Publique ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 20 avril 2005 ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Sont nommées dans les fonctions ci-après au cabinet du Ministre de la Santé Publique, les personnes dont les noms suivent :

- **directeur de Cabinet : Monsieur Moussa YAROU**
- **directrice adjointe de Cabinet : Madame Dorothee YEVIDE**

- directeur de l'Inspection et de la vérification interne : Monsieur Lucien HOUNDIGANDE
- conseiller technique à la Promotion du partenariat sanitaire : Monsieur Christian LODJOU
- conseiller technique à la qualité des soins : Madame Eugénie DOSSOU-DEGLA

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 06 mai 2005

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU

Le Ministre des Finances
et de l'Economie,

Cosme SEHLIN

Le Ministre de la Santé Publique,

Dorothée A. KINDE GAZARD

AMPLIATIONS : PR 6 - AN 4 - CS 2 - CES 2 - HAAC 2 - MSP 4 - MFE 4 - AUTRES MINISTERES 18 - CNSS 5 - DGB CF DGTCPC DGID DGDDI 5 - BNDANDLC 3 - GCONB 1 - DCF-INSAE 2 - BN UAC ENAM FADESP UNIPAR 3 - J.O 1 - INTERESSES 5.